



**Direction Générale des Services**

## **Conseil municipal du 18 décembre 2023 DELIBERATION**

Rapporteur : Frédéric LOUSTAU

Secrétaire de séance : Monsieur Jean CONTOU-CARRÈRE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 29  
Nombre de votant-e-s : 33

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, M. Stéphane LARTIGUE, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSENY, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représentées :**

- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Emmanuelle GRACIA donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Flora LAPERNE
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Laurence DUPRIEZ

### **25 - FORET COMMUNALE D'OLORON SAINTE-MARIE - ASSIETTE DE COUPES DE BOIS – EXERCICE 2024**

Dans le cadre de la gestion des forêts communales soumises au régime forestier et en adéquation avec le plan d'aménagement forestier 2023-2042,

Dans le cadre de la politique publique relative à la prise en compte des enjeux environnementaux et aux engagements consentis auprès de l'association WWF,


Il est donné lecture du courrier de l'Office National des Forêts concernant les coupes à asseoir en 2024 dans la forêt communale relevant du Régime Forestier.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

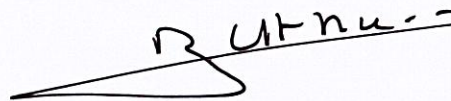
- **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes de l'année 2024 présenté en annexe,
- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2023.  
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 20.12.2023

Le Maire,

  
Bernard UTHURRY 